

**ASSOCIATION A.M.A.H.C.  
28 RUE DENFERT ROCHEREAU  
69004 LYON**

---

**EXERCICE 2022**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**DU**

**CABINET MICHEL BAIZET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**CABINET MICHEL BAIZET  
SOCIETE D'EXPERTS COMPTABLES  
ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
S.A.S. AU CAPITAL DE 140 000 €  
379 281 603 RCS LYON  
58, AV. DEBOURG - B.P. 7075  
69348 LYON CEDEX 07  
TEL. 04 78 58 98 19**

**ASSOCIATION A.M.A.H.C**  
**28 RUE DENFERT ROCHEREAU**  
**69004 LYON**

---

**EXERCICE 2022**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

Aux membres de l'Association AMAHC,

**I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AMAHC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**II - Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

### **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.  
Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprises relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **VI - Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.  
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient

mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 5 juin 2023

Pour le CABINET MICHEL BAIZET  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

  
**Nicolas PRIEST**

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	17 083	16 858	225	1 854
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	66 113	59 444	6 669	2 687
Autres immobilisations corporelles	732 193	607 680	124 514	63 613
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 283		34 283	23 369
<b>TOTAL I</b>	<b>849 673</b>	<b>683 982</b>	<b>165 691</b>	<b>91 523</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>			
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	80 983		80 983	82 443
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	87 735		87 735	24 400
Valeurs mobilières de placement	13 100		13 100	13 100
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 214 298		1 214 298	1 256 309
Charges constatées d'avance	158 317		158 317	151 102
<b>TOTAL III</b>	<b>1 554 433</b>		<b>1 554 433</b>	<b>1 527 354</b>
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>2 404 106</b>	<b>683 982</b>	<b>1 720 124</b>	<b>1 618 878</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	237 509	237 509
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	283 536	154 511
Report à nouveau	209 839	201 386
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	209 839	
Excédent ou déficit de l'exercice	-34 228	137 478
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-113 402	
<b>Situation nette</b>	<b>696 656</b>	<b>730 884</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 225	2 575
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>697 881</b>	<b>733 460</b>
Comptes de liaison		
<b>II</b>		
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	82 007	20 528
<b>TOTAL III</b>	<b>82 007</b>	<b>20 528</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	71 719	69 711
Provisions pour charges		
<b>TOTAL IV</b>	<b>71 719</b>	<b>69 711</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	268 674	263 657
Emprunts et dettes financières diverses	1 128	1 434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 709	237 615
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	282 571	223 413
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 239	61 789
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	43 196	7 270
<b>TOTAL V</b>	<b>868 516</b>	<b>795 178</b>
Écarts de conversion passif		
<b>VI</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 720 124</b>	<b>1 618 878</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	6 120	5 870
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	1 078 991	1 006 582
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	1 516 485	1 439 840
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales	1 516 485	1 439 840
Subventions d'exploitation	107 344	54 500
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	210	1 487
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		28 970
Utilisations des fonds dédiés		56 975
Autres produits	16 933	23 480
<b>TOTAL I</b>	<b>2 726 082</b>	<b>2 617 704</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	999 752	911 022
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	102 545	101 229
Salaires et traitements	1 106 518	988 841
Charges sociales	477 214	416 355
Dotations aux amortissements et dépréciations	28 079	27 703
Dotations aux provisions	2 007	10 048
Reports en fonds dédiés	61 479	
Autres charges	1 561	37 663
<b>TOTAL II</b>	<b>2 779 155</b>	<b>2 492 862</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-53 072</b>	<b>124 843</b>



## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 367	593
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>1 367</b>	<b>593</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 033	657
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>3 033</b>	<b>657</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-1 666</b>	<b>-64</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-54 738</b>	<b>124 778</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	21 416	12 415
Sur opérations en capital	1 350	1 525
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>22 766</b>	<b>13 939</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	2 227	1 215
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>2 227</b>	<b>1 215</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>20 540</b>	<b>12 724</b>
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	29	25
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>2 750 216</b>	<b>2 632 237</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>2 784 444</b>	<b>2 494 759</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>-34 228</b>	<b>137 478</b>
<b>- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociale sous gestion contrôlée</b>	<b>-113 402</b>	<b>1 439 840</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	55 483	51 689
Bénévolat	5 499	6 138
<b>TOTAL</b>	<b>60 982</b>	<b>57 827</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	55 483	51 689
Personnel bénévole	5 499	6 138
<b>TOTAL</b>	<b>60 982</b>	<b>57 827</b>

## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 1 720 124 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -34 228 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03, du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement n°2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux ESSMS.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Faits caractéristiques

Néant

### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

### Tableau de détermination du résultat effectif global

	EXERCICE 31/12/2022	EXERCICE 31/12/2021
RESULTAT COMPTABLE	-34 227,83	137 477,78
Reprise de résultat antérieur	139 965,58	115 741,53
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	105 737,75	253 219,31
dont résultat effectif sous gestion propre	79 174,00	99 016,42
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	26 563,75	154 203,07

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- |                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| • Logiciels                          | de 1 à 5 ans,  |
| • Matériels                          | de 5 à 10 ans, |
| • Agencements et aménagements        | de 5 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | de 3 à 5 ans,  |
| • Mobilier                           | de 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport              | 5 ans.         |

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

### Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.  
La reprise au compte de résultat au titre de l'exercice 2022 est de 1350 €.

### Provision pour risques et charges

L'association applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.  
Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.  
La provision pour fonds de garantie du service vacances a été ajustée au regard de la différence entre les cotisations annulation perçues et les remboursements réalisés suite aux annulations des clients.

### Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne sont pas constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue selon la méthode de l'ANC 2021 applicable à compter de cet exercice sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 110 808 euros.

### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 82 007 €

### Emprunts

L'association a souscrit le 16 décembre 2020 un emprunt d'un montant de 263 000 euros dans le cadre du dispositif des prêts garanti par l'Etat. Le remboursement de cet emprunt débutera au 1er janvier 2023.

### Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'un suivi permettant d'identifier 279 heures.  
La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 19,71 €/heure chargée correspond à un montant de 5 499,18 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition d'une personne du VINATIER à titre gratuit et valorisée à 55 483 euros.

### Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

### **Rémunérations versées à certains dirigeants**

L'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 prévoit la communication du montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2022 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association. Toutefois, dans la mesure où cette information conduit à communiquer une rémunération individuelle, il n'est fait aucune mention dans la présente annexe.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 083		
<b>TOTAL</b>	<b>17 083</b>		
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers	60 914 419 984		5 199 66 806
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	39 900 186 176		19 328
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
<b>TOTAL</b>	<b>706 973</b>		<b>91 333</b>
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 369		16 313
<b>TOTAL</b>	<b>23 369</b>		<b>16 313</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>747 426</b>		<b>107 646</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			17 083	
<b>TOTAL</b>			<b>17 083</b>	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencets et aménagt. const				
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencets et aménagt. divers			66 113 486 790	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			39 900 205 503	
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>798 306</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		5 400	34 283	
<b>TOTAL</b>		<b>5 400</b>	<b>34 283</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>5 400</b>	<b>849 673</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 230	1 629		16 858
<b>TOTAL</b>	<b>15 230</b>	<b>1 629</b>		<b>16 858</b>
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	58 227	1 217		59 444
Installations générales, agencements et aménagements divers	400 220	5 054		405 274
Matériel de transport	26 715	7 980		34 694
Matériel de bureau et informatique, mobilier	155 512	12 200		167 711
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>640 673</b>	<b>26 451</b>		<b>667 124</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>655 903</b>	<b>28 080</b>		<b>683 982</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo, incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info, mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglémentées</b>				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Risques et charges</b>				
- Litiges				
- Garanties données aux clients	69 711	2 007		71 719
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>	<b>69 711</b>	<b>2 007</b>		<b>71 719</b>

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>69 711</b>	<b>2 007</b>		<b>71 719</b>
- D'exploitation		2 007		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	34 283		34 283
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	80 983	80 983	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	2 359	2 359	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156	156	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	14 800	14 800	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	70 420	70 420	
Charges constatées d'avance	158 317	158 317	
<b>TOTAL</b>	<b>361 318</b>	<b>327 035</b>	<b>34 283</b>

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine	5 017	5 017		
- A plus d'1 an à l'origine	263 657	65 194	198 463	
Emprunts et dettes financières diverses	1 128	1 128		
Fournisseurs et comptes rattachés	266 709	266 709		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	149 466	149 466		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	116 577	116 577		
Impôts sur les bénéfices	54	54		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 474	16 474		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	6 239	6 239		
Produits constatés d'avance	43 196	43 196		
<b>TOTAL</b>	<b>868 516</b>	<b>670 053</b>	<b>198 463</b>	



## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 323	53 364
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	155 304	144 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>181 627</b>	<b>197 705</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	23 601	14 288
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>23 601</b>	<b>14 288</b>

**Produits et charges constatés d'avance**

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Produits - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	43 196	7 270
<b>TOTAL</b>	<b>43 196</b>	<b>7 270</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Charges - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	158 317	151 102
<b>TOTAL</b>	<b>158 317</b>	<b>151 102</b>

**Tableau de subventions d'exploitations**

<b>Subventions</b>	<b>Accordées du 01/01/2022 au 31/12/2022</b>	<b>Dont reçues du 01/01/2022 au 31/12/2022</b>	<b>Comptabilisées ultérieurement</b>
	<b>①</b>	<b>②</b>	<b>①-②</b>
SUBV CCAS VILLE DE LYON	4 000	4 000	
SUBV FONDATION DE FRANCI	49 220	17 030	32 190
SUBV METROPOLE DE LYON	44 000	29 200	14 800
SUBV CPAM	3 000	3 000	
SUBV ETAT	7 124	7 124	
<b>TOTAL</b>	<b>107 344</b>	<b>60 354</b>	<b>46 990</b>

## Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Un logement d'abord	6 286	35 507				41 793	
<b>TOTAL</b>	<b>6 286</b>	<b>35 507</b>				<b>41 793</b>	
Contributions financières d'autres organismes							
Projet Formations	14 242	20 265				34 507	
CPAM PAO		1 817				1 817	
SEIGUR-LOGEMENT D'ABORD		3 890				3 890	
<b>TOTAL</b>	<b>14 242</b>	<b>25 972</b>				<b>40 214</b>	
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>20 528</b>	<b>61 479</b>				<b>82 007</b>	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif  
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

## Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
<b>TOTAL</b>				
Donations temporaires d'usufruit				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

## Variation des fonds propres 431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	237 509				237 509
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	154 511	99 016	30 694	686	283 536
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	201 386	38 462	139 208	169 216	209 839
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales	201 386				209 839
Excédent ou déficit de l'exercice	137 478	-137 478	-34 228		-34 228
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales	38 462				-113 402
<b>Situation nette</b>	<b>730 884</b>		<b>135 674</b>	<b>169 902</b>	<b>696 656</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	2 575			1 350	1 225
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>733 460</b>		<b>135 674</b>	<b>171 252</b>	<b>697 881</b>